

AVRIL FAIT LA FLEUR, MAI EN A L'HONNEUR

MARS 2007 | VOLUME XIII, NUMÉRO 1

À PROPOS...



JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif

Campagne REER très fructueuse

Les résultats de la dernière campagne REER (qui s'est terminée le 1^{er} mars) sont des plus encourageants. En effet, les entrées nettes de fonds (entrées moins sorties) des deux premiers mois de l'année 2007 sont nettement supérieures à celles de la même période, l'an dernier. Nous tenons à remercier les participantes et les participants aux Fonds FMOQ pour leur confiance en notre offre. Soyez assurés que notre équipe fera l'impossible pour en demeurer digne et, surtout, être constamment à la hauteur de vos attentes.

Contributions REER faciles

Une fois de plus cette année, la campagne REER a été marquée par une forte affluence d'investisseurs au cours des derniers jours de février. Nous vous rappelons qu'il existe une méthode efficace et moins douloureuse d'effectuer sa cotisation REER, soit le dépôt préautorisé (DPA) qui a été nettement amélioré au cours de la dernière année. Beaucoup plus flexible qu'auparavant, notre système permet d'effectuer des retraits dans votre compte bancaire selon une fréquence parfaitement adaptée à vos besoins. En plus de vous permettre de contribuer aisément à votre REER, et d'investir ainsi dans les marchés tout au long de l'année, ces versements échelonnés vous assurent d'être à l'abri des aléas temporaires de ces derniers.

Plafonds REER augmentés

Tel qu'annoncé l'an dernier par le gouvernement du Canada, la cotisation REER maximale augmentera en 2007 et au cours des prochaines années. Voici les maximums en vigueur :

ANNÉE	MAXIMUM
2007	19 000 \$
2008	20 000 \$
2009	21 000 \$
2010	22 000 \$

À compter de 2011 et pour les années ultérieures, le maximum sera indexé.

Ceux et celles qui souhaitent ajuster leur DPA (dépôt préautorisé) en conséquence, n'ont qu'à communiquer avec leur conseiller des Fonds FMOQ.

Procuration à pouvoir limité

Prochainement, à titre de participante ou participant aux Fonds FMOQ, vous recevrez un formulaire de procuration à pouvoir limité. Nous vous invitons à le remplir et à nous le retourner si vous souhaitez continuer à pouvoir transiger avec nous par téléphone ou par voie électronique. À défaut de recevoir ce formulaire dûment rempli, nous serons légalement tenus de vous demander un document signé de votre part pour toute demande de rachat de vos Fonds, que ce soit

DANS CE NUMÉRO...

Pratique médicale en société : c'est maintenant possible !	3
Programme de soirées-conférences	3
Le temps est-il venu de liquider les actions canadiennes ?	4
L'histoire en capsule	5
Survol des marchés financiers	6
Rendements annuels composés	7
Valeurs unitaires des parts	7
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	7
Offre globale de produits et services	8
Pour nous joindre	8

Suite à la page 2

pour un encaissement ou pour un simple réinvestissement dans un autre Fonds. Il sera donc **très important** que vous nous retourniez ce formulaire le plus rapidement possible, afin d'éviter tout délai dans l'exécution de vos transactions.

Protection des données informatiques

Une importante société de fonds communs de placement a annoncé récemment qu'elle avait perdu, au cours d'un transport, un support informatique contenant des informations personnelles sur plus de 470 000 de ses clients et clientes. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que nous prenons très au sérieux la protection de vos données personnelles. Sans dévoiler des détails trop précis sur nos techniques de protection, nous pouvons vous assurer qu'aucun support électronique (bande de données, ordinateur ou autre) utilisé ou transporté à l'extérieur de nos locaux, ne comporte de données non totalement encryptées, et ce, au moyen des dernières technologies rendant leur utilisation impossible. De plus, l'utilisation et le transport de ce type de données font l'objet de contrôles rigoureux et sont assujettis à des règles de sécurité très strictes. Aussi, les accès à nos locaux et à nos systèmes informatiques, que ce soit de l'interne ou de l'externe, sont contrôlés de manière très sévère et protégés par des systèmes à la fine pointe de la technologie. Même si nous sommes confiants que nos mesures de protection sont très adéquates, nous demeurons néanmoins à l'affût de l'évolution constante des techniques utilisées par les fraudeurs ainsi que des nouvelles mesures de protection disponibles, afin de maintenir le plus haut niveau de sécurité possible.

Prospectus 2007

Le nouveau prospectus des Fonds FMOQ sera bientôt disponible. Il sera expédié à tous les participants et à toutes les participantes aux Fonds FMOQ qui en ont fait la demande, en remplissant le coupon-réponse joint à l'envoi des relevés du 31 décembre dernier. Les personnes qui auraient omis de nous transmettre ce coupon n'ont qu'à communiquer avec nous. Ce document contient de nombreux renseignements pertinents et utiles sur vos Fonds. Nous vous invitons donc à en prendre connaissance. Et si de l'information additionnelle vous est nécessaire, n'hésitez pas à nous faire signe!

États financiers et rapports de la direction sur le rendement

Les informations statutaires annuelles, soit les *États financiers et les Rapports de la direction sur le rendement des Fonds FMOQ*, sont maintenant disponibles. On retrouve dans ces deux documents des renseignements complets sur les objectifs, les stratégies et les risques inhérents aux divers Fonds, sur leur composition ainsi que sur les résultats financiers et les divers facteurs qui ont influé sur ces derniers. Les personnes qui en ont fait la demande ont déjà reçu ces documents. Celles qui désirent les recevoir sont priées de prendre contact avec nous ou de consulter notre site Internet (www.fondsfmoq.com).

Service-conseil gratuit, sans aucun engagement

Vous l'ignorez peut-être, mais les conseillers de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* peuvent analyser votre portefeuille de placements et vous faire des recommandations objectives, et ce, sans aucuns frais ni engagement de votre part. Comme ils ne sont pas rémunérés à commission, ils ont vraiment vos intérêts à cœur et vous prodiguent des conseils judicieux, objectifs et impartiaux. Par la suite, si vous souhaitez mettre en application leurs recommandations ou tout simplement faciliter le suivi de votre portefeuille en rapatriant l'ensemble de vos actifs en un seul endroit, nous nous faisons un devoir et un plaisir de vous satisfaire. Saisissez l'occasion!

Protection des épargnants : un sujet préoccupant

Dans le cadre d'un mandat d'initiative, la commission des finances publiques de l'Assemblée nationale du Québec a procédé à une vaste consultation sur la protection des épargnants dans les fonds communs de placement. À la suite d'un appel de mémoires, l'automne dernier, des audiences publiques ont été tenues les 30 et 31 janvier ainsi que les 6 et 7 février 2007. Comme mentionné dans une édition précédente de ce bulletin, la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* a déposé un mémoire et a été invitée à le présenter, le 31 janvier dernier, aux membres de la commission. Les personnes intéressées par ce sujet préoccupant peuvent consulter notre mémoire et le rapport préliminaire de

la commission, ou encore visionner notre présentation, en se rendant sur notre site Internet (www.fondsfmoq.com). Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Indépendance financière, la suite

À l'instar des années précédentes, nous publierons, au cours des prochaines semaines, à l'intention des participantes et des participants aux Fonds FMOQ et de la communauté médicale en général, une brochure d'information à caractère financier. Cette année, nous publierons la suite de la brochure de l'an dernier, qui était consacrée à l'indépendance financière et intitulée *Accumulation d'un capital-retraite*. La nouvelle brochure traitera de l'utilisation optimale de ce capital. Dans notre envoi du mois de décembre dernier, nous avons joint un coupon-réponse à remplir afin de recevoir ce document. Les personnes qui ne l'ont pas fait et qui souhaitent recevoir la brochure, ou celles publiées antérieurement (*Le REER, Les Fonds communs de placement, La gestion de placement, les finances personnelles de A à M, les finances personnelles de N à Z, L'indépendance financière - Accumulation d'un capital-retraite*), sont invitées à communiquer avec nous ou à visiter notre site Internet (www.fondsfmoq.com) afin de les consulter ou les télécharger.

Bon retour Sophie!

Le 5 mars dernier, les membres de l'équipe de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* ont retrouvé leur collègue Sophie Tremblay qui reprenait ses fonctions après un congé de maternité. Bon retour Sophie!

PRATIQUE MÉDICALE EN SOCIÉTÉ : C'EST MAINTENANT POSSIBLE !

En vertu d'un décret adopté par le conseil des ministres du Québec, le 20 février dernier, l'exercice de la profession médicale au sein d'une société incorporée est maintenant possible. En plus de produire une brochure d'information sur ce sujet d'importance, nous organiserons des soirées-conférences spéciales afin de bien vous renseigner sur les avantages et les inconvénients de cette nouvelle option.

- À Montréal, le jeudi 24 mai 2007
- À Québec, le mercredi 6 juin 2007



Tout comme celles tenues dans le cadre de notre programme annuel, chacune des conférences débute par un repas-buffet servi à compter de 18 heures et suivi par la conférence à 19 heures. **Les personnes intéressées doivent s'inscrire** en composant le **514 868-2082**, poste **262**, ou, sans frais, le **1 888 542-8597**, poste **262**. Merci de mentionner vos nom, prénom et numéro de téléphone de jour et d'indiquer la date de la conférence à laquelle vous assisterez. Quelques jours avant celle-ci, nous effectuerons un rappel téléphonique.



Associé à un courtier de plein exercice, ce conseiller en placement est exclusivement dédié aux clients référés par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* dans le cadre d'une entente de partenariat.

Il compte 20 ans d'expérience et est rémunéré exclusivement à salaire. N'hésitez pas à vous informer.



**REER AUTOGÉRÉ
COMPTE AU COMPTANT
COURTAGE
DE PLEIN EXERCICE**

PAUL ANGERS

1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1122
Montréal (Québec) H3G 1R8

angersp@vmbi.ca

Téléphone : **514 954-3636** ou **1 866 954-3636**

Télécopieur : 514 954-1038

Membre – Fonds canadien de protection des épargnants

PARCE QUE LE SAVOIR EST UN ACTIF

DEUX CONFÉRENCES SUR DES SUJETS D'ACTUALITÉ, PAR DES SPÉCIALISTES CHEVRONNÉS.

AUTANT DE RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Inscrivez-vous à notre programme de soirées-conférences

Ces soirées étant ouvertes à toutes et à tous, il n'est pas nécessaire d'être une participante ou un participant aux Fonds FMOQ pour y assister. Cependant, étant donné le nombre limité de places, il est **important** de réserver la vôtre à l'avance, en composant le **514 868-2082**, poste **262** ou le **1 888 558-5658**, poste **262**.

En plus de fournir vos nom et prénom, de même que le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre le jour, vous devrez préciser les titres et les dates des conférences auxquelles vous souhaitez assister ainsi que le nombre de places à réserver. Une confirmation téléphonique sera effectuée au cours de la semaine précédant chaque conférence sélectionnée.

 **GRANDEURS ET MISÈRES DE LA DÉMOCRATIE ACTIONNAIRE**

M. Yves Michaud, président
Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC)

Québec, le mercredi 18 avril 2007
Montréal, le mercredi 25 avril 2007

 **LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES (REEE)**

Martin Vallée, CFA
Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

Québec, le mardi 15 mai 2007
Montréal, le mercredi 30 mai 2007

LE TEMPS EST-IL VENU DE LIQUIDER LES ACTIONS CANADIENNES ?

Entre mars 2003 et mars 2007, la Bourse canadienne (indice S&P/TSX) a procuré un rendement total de 121,9 %, ce qui équivaut à un rendement annuel composé de 22 %. Pendant la même période, un investissement en actions étrangères (MSCI Monde) a progressé de 72,8 %, pour un rendement annuel composé de 14,6 %.

Même si aucun investisseur ne se plaindra d'obtenir de tels rendements, il faut noter que ces résultats sont beaucoup moins impressionnants si l'on inclut la période de 2000 à 2002, trois années qui ont été difficiles pour l'ensemble des marchés boursiers dans le monde.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution d'un investissement en actions canadiennes de 1 000 \$, effectué le 1^{er} janvier 2000, en regard du même investissement en actions étrangères. On constate que la baisse a d'abord commencé du côté des actions étrangères et qu'elle y a été plus prononcée. La remontée des deux marchés, qui s'est enclenchée en mars 2003, s'est avérée beaucoup plus significative pour la Bourse canadienne.

Il faut remonter au début des années 80, lors de la dernière grande crise pétrolière, pour constater une telle performance de la Bourse canadienne face aux autres bourses des pays développés. Après avoir identifié les principaux facteurs qui ont contribué à cette « surperformance » exceptionnelle, nous évaluerons comment ils devraient évoluer au cours des prochaines années.

La forte hausse du dollar canadien

Entre 2000 et 2001, on obtenait 65 cents américains pour 1 dollar canadien ; aujourd'hui, on en obtient 85 cents américains. Notre dollar s'est donc apprécié de 30 % par rapport à la devise américaine, au cours des 6 ou 7 dernières années. Ce gain représente ni plus ni moins une perte de change pour un investisseur canadien privilégiant les actions américaines.

Après avoir atteint 91 cents américains en juin 2006, tout porte à croire que la forte hausse de la valeur du dollar canadien est derrière nous, et ce, d'autant plus qu'il faudrait qu'elle augmente à 1,11 \$US pour avoir un impact aussi important sur le portefeuille d'actions américaines des investisseurs canadiens.

L'importante progression des titres des secteurs de l'énergie et des matières premières

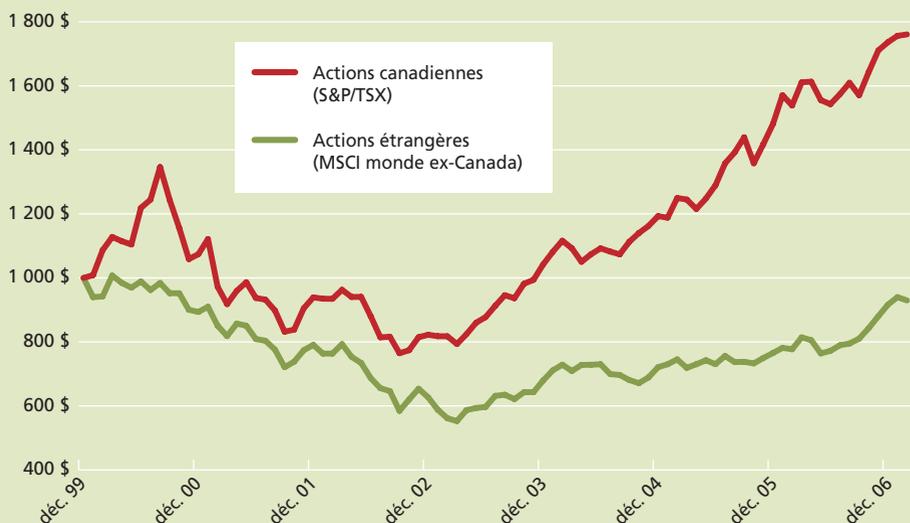
Depuis mars 2003, soit depuis le début du présent marché haussier, le secteur de l'énergie a littéralement explosé, avec une progression de 170 %. Il est suivi de très près par un autre secteur cyclique, celui des matériaux de base, en hausse de 160 %. Ensemble, ces deux secteurs représentent tout près de 45 % de la Bourse canadienne. S'il est très difficile de prévoir quelles directions ils prendront au cours des prochains mois, il est cependant important de signaler que le prix du pétrole a végété longtemps entre 10 et 20 \$ le baril avant d'amorcer, en 2002, la forte remontée qui a conduit au prix actuel de ± 60 \$ le baril. De son côté, le prix des métaux (cuivre, zinc, nickel, etc.) a suivi grosso modo la même tendance.

Ces hausses de prix ont permis aux compagnies des secteurs concernés d'augmenter sensiblement leurs marges de profits, de rentabiliser des activités qui ne l'étaient pas lorsque les prix étaient inférieurs, et de retrouver la faveur des investisseurs. Le contexte a donc été extrêmement favorable pour ces compagnies au cours des dernières années; même un baril de pétrole à 100 \$ ne pourrait permettre au cycle haussier des ressources de se poursuivre avec autant d'ardeur, au cours des cinq prochaines années.

La contre-performance des secteurs des soins de santé et de la consommation de base

Indéniablement, les ressources naturelles ont grandement aidé la Bourse canadienne depuis cinq ans. La Bourse américaine, elle, n'a pas pu profiter autant de la poussée de ces secteurs, car ils y occupent une place moins significative (12 %) que les autres. Pendant la même période, deux secteurs non cycliques ont déçu : d'abord celui des soins de santé, où les titres boursiers des grandes compagnies pharmaceutiques

Évolution de 1 000 \$ investis le 1^{er} janvier 2000





MARTIN VALLÉE, CFA
Conseiller financier
Représentant en épargne collective
Les Fonds d'investissement FMOQ inc.
Responsable du suivi des gestionnaires
Société de gérance des Fonds FMOQ inc.

« LÀ OÙ LE PHILOSOPHE FINIT, COMMENCE LE MÉDECIN. »

(comme Merck et Pfizer) n'ont pas été à la hauteur des attentes, depuis la reprise de 2003; puis celui de la consommation de base qui compte en son sein des multinationales comme Procter & Gamble, Coca-Cola et Colgate-Palmolive. Ces deux secteurs, qui représentent 22 % du marché boursier américain contre 3 % du marché canadien, sont généralement considérés comme étant défensifs. Ils devraient recommencer à « surperformer » lorsque l'économie mondiale ralentira quelque peu.

Les investisseurs étrangers demandent des actifs canadiens et les Canadiens investissent peu à l'étranger

Les investisseurs étrangers ont massivement investi en actions canadiennes au cours des dernières années, afin de profiter de notre forte exposition aux secteurs des ressources naturelles. Comme la Bourse canadienne ne représente que 3 % de l'ensemble des bourses mondiales, il leur faut une bonne raison pour même la considérer. Il ne faudrait donc pas se surprendre qu'au moindre signe de ralentissement économique, ces mêmes investisseurs vendent leurs actions canadiennes et empochent les profits réalisés au cours des dernières années.

Un autre point est à noter : jusqu'à tout récemment, les Canadiens ne pouvaient pas investir plus de 20 à 30 % de leur épargne-retraite en titres étrangers. Depuis l'abolition de cette limite, en juin 2005, ils commencent graduellement à saisir cette nouvelle opportunité qui s'offre à eux. Selon les plus récentes données de Statistique Canada, en 2006, les Canadiens ont investi un montant record de 78,3 milliards de dollars en titres étrangers, comparativement à 28,2 milliards de dollars en titres canadiens acquis par les investisseurs étrangers. Fait encore plus marquant : les statistiques de décembre 2006 indiquent que les Canadiens ont investi 5,6 milliards \$ à l'étranger, alors que les étrangers ont vendu pour 3,3 milliards \$. Et la Bourse canadienne se porte encore bien ! On peut dès lors

imaginer la situation qui prévaudra lorsqu'elle connaîtra une mauvaise année : assurément rien de bon pour le prix de nos actions canadiennes, et encore moins pour notre devise.

Conclusion

À la lumière de cette analyse, il serait sage de revoir la répartition de votre portefeuille avec votre conseiller. Plusieurs facteurs semblent en effet indiquer que le moment est propice pour cristalliser vos gains, en liquidant une partie de vos actions canadiennes, et qu'il serait souhaitable de commencer à surpondérer les actions étrangères pour les prochaines années.

Pour ceux et celles qui investissent dans les Fonds omnibus et de placement FMOQ, sachez que nous rééquilibrions régulièrement ces deux Fonds. Ceci signifie qu'en pratique, depuis 4 ans, nous avons cristallisé graduellement nos profits en actions canadiennes pour les réinvestir en obligations et en actions étrangères. De plus, comme le démontre le tableau ci-dessous, ces deux Fonds ont aussi commencé à sous-pondérer les actions canadiennes au profit des actions étrangères, depuis la fin décembre 2005.

	Fonds omnibus FMOQ	Fonds de placement FMOQ
Court terme et obligations		
Répartition actuelle	45 %	35 %
Portefeuille de référence	45 %	35 %
Écart	0 %	0 %
Actions canadiennes		
Répartition actuelle	32 %	30 %
Portefeuille de référence	40 %	35 %
Écart	- 8 %	- 5 %
Actions étrangères		
Répartition actuelle	23 %	35 %
Portefeuille de référence	15 %	30 %
Écart	+ 8 %	+ 5 %

Tiré du traité d'Aristote De la Sensation et des Sensibles, cet aphorisme inspira les maîtres de la faculté de médecine de Paris, soucieux d'assurer l'autonomie du médecin et la filiation de son art.

En général, la formation ès art préalable permettait d'initier le médecin à la philosophie. À Bologne, les deux enseignements étaient dispensés au sein d'un seul et unique collège de maîtres et d'étudiants. Cette confusion des cursus n'était cependant pas généralisée. À Montpellier, par exemple, les étudiants en médecine ne pouvaient pas compléter les connaissances en grammaire, en logique ou en philosophie naturelle non acquises auparavant. Seule la lecture du corpus zoologique d'Aristote pouvait accompagner celle des textes médicaux.

Au fil du temps, la formation médicale se différençia de plus en plus des autres cursus, et des grades universitaires la sanctionnèrent. C'est ainsi que se précisa petit à petit une profession qui allait s'affirmer pendant les deux derniers siècles du Moyen Âge.

La médecine devint une affaire de professionnels, en l'occurrence des praticiens savants formés et promus par des universités qui initiaient ainsi un processus de « médicalisation » de la société, avec l'appui des autorités ecclésiastiques et politiques. Dans les faits, la laïcisation de la profession médicale débutait. Et elle alla en s'accroissant, notamment dans les universités italiennes qui n'étaient pas sous tutelle épiscopale, contrairement à celles de Montpellier et de Paris.

Source : CALLEBAT, Louis et autres. *Histoire du Médecin*, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.

Développements économiques

La plupart des indicateurs économiques mensuels disponibles pour le premier trimestre font état de la poursuite de l'expansion économique globale. Aux États-Unis, la croissance économique s'est élevée à 2,5 % au quatrième trimestre, supportée pour beaucoup par les dépenses de consommation. Le recul du prix des maisons, la remontée du prix de l'essence, une création nette d'emplois modeste et une confiance moindre des ménages, bien qu'elle se maintienne à un niveau relativement élevé, laissent à penser que la consommation pourrait s'essouffler quelque peu. Le recul des mises en chantier et des permis de bâtir ces derniers mois montre encore la fragilité du secteur immobilier résidentiel.

Au Canada, la croissance économique s'est élevée à seulement 1,4 % au quatrième trimestre de 2006. Cependant, les statistiques les plus récentes, notamment les ventes au détail et de maisons, l'emploi, les mises en chantier, les livraisons manufacturières et les exportations, se montraient plus encourageantes.

Politique monétaire et titres à revenu fixe

Au premier trimestre, les principales banques centrales ont eu tendance à augmenter leurs taux directeurs, ou bien à les maintenir inchangés, comme aux États-Unis, mais en conservant un biais restrictif, cela après une période prolongée de hausse de taux d'intérêt. La Réserve fédérale et la Banque du Canada maintiennent leurs taux directeurs inchangés depuis plusieurs mois déjà. Aux États-Unis, un biais restrictif était tout de même maintenu par la banque centrale, celle-ci s'inquiétant de voir sa principale mesure de l'inflation de base encore au-dessus de 2 %, cela depuis près de trois ans. À la réunion du FOMC à la mi-mars, le taux directeur n'a donc pas été abaissé. Les autorités monétaires ont d'ailleurs réaffirmé leur préoccupation face à une inflation qui pourrait ne pas diminuer comme anticipé. Les marchés boursiers ont cependant bien réagi à la décision de la banque centrale de remplacer son orientation restrictive par un biais plus neutre, ouvrant la voie à une éventuelle baisse des taux d'intérêt.

Marchés boursiers

Jusqu'à la fin février, les marchés boursiers internationaux ont eu tendance à s'apprécier significativement. Plusieurs records furent même fracassés, notamment pour le Dow Jones et le S&P/TSX. En Europe, les marchés boursiers étaient alors sur une forte lancée, alimentée par des rumeurs de fusions et acquisitions, notamment dans les secteurs des médias, des services publics et de l'automobile, et la publication de statistiques économiques et de profits favorables. Le marché japonais était aussi à la hausse, tout comme le marché chinois, exposé à une spéculation excessive.

La volatilité des marchés boursiers a considérablement augmenté à partir de la fin février. Une combinaison de facteurs défavorables a alors expliqué le recul des marchés à l'échelle internationale, dont la chute marquée de la bourse chinoise, des indicateurs économiques aux États-Unis laissant croire à une décélération économique plus importante que prévu, l'implosion du secteur du prêt hypothécaire américain de type « subprime », une déclaration de l'ancien président de la Réserve fédérale concernant la possibilité d'une amorce de récession en 2007, la tension montante avec l'Iran et la remontée du prix du baril de pétrole à plus de 65 \$US. L'indice de la Bourse de Toronto a été particulièrement touché dans cette débandade en raison de sa forte exposition aux titres de ressources naturelles. Dans le marché boursier canadien, les secteurs des matériaux et de l'énergie ont moins bien fait que ceux des produits industriels et de la consommation discrétionnaire durant le premier trimestre.

En fin mars, suite à l'adoption par la Réserve fédérale d'un biais neutre pour l'orientation de sa politique monétaire, les indices boursiers internationaux ont sensiblement récupéré, réduisant dans plusieurs cas les pertes subies en fin février et début mars.

À l'horizon

L'expansion économique globale se poursuivra vraisemblablement au cours de la prochaine année, mais à un rythme plus modéré. Le ralentissement en cours de la croissance économique aux États-Unis se caractérise comme étant typique en milieu de cycle. La progression de la consommation des ménages américains sera plus modeste, particulièrement en raison de l'affaiblissement du secteur de l'immobilier résidentiel. Dans ce contexte, l'inflation demeurera modérée et la Réserve fédérale maintiendra pendant un certain temps une position de neutralité. En Europe, au Japon et en Chine, les banques centrales continueront probablement de resserrer leur politique monétaire, bien qu'avec modération. Cet environnement pourrait amener une légère diminution des cours des matières premières. Dans ce scénario, les obligations canadiennes présentent un rendement projeté, sur un horizon d'un an, semblable à celui de l'encaisse, autour de 4 %.

Sur un horizon d'un an, les marchés boursiers pourraient continuer de s'apprécier, mais non sans une volatilité accrue. La poursuite de l'expansion économique, les niveaux actuels historiquement bas des taux d'intérêt, la détente probable des conditions monétaires par la Réserve fédérale et la Banque du Canada, la réévaluation à la hausse possible des multiples cours-bénéfices, des positions d'encaisse importantes pouvant éventuellement être redéployées et la vague soutenue de fusions et acquisitions à l'échelle mondiale, entre autres, favorisent en effet une appréciation additionnelle des cours boursiers. Toutefois, Fiera YMG préconise présentement la prudence. Les facteurs de risque sont nombreux, incluant l'impact potentiel sur le reste de l'économie américaine de la chute du secteur immobilier résidentiel et la présence de problèmes géopolitiques majeurs, notamment la situation avec l'Iran. La complaisance actuelle des intervenants dans les marchés accroît le risque de dérapage si un événement majeur imprévu se manifeste.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$)

au 30 mars 2007

FONDS FMOQ	Année à jour	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%) ou depuis création	(\$)
■ Monétaire	0,96	3,84	3,20	2,79	2,73	2,65	3,49	10,014
■ Omnibus	1,75	7,88	10,63	9,06	12,58	7,04	7,83	23,253
■ Fonds de placement	1,66	8,95	11,41	9,47	12,78	6,26	8,51	23,816
■ Revenu mensuel (créé le 6 octobre 2006)	3,68	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	4,48 (06.10.06)	10,243
■ Obligations canadiennes	0,70	4,44	4,59	3,98	5,45	6,13	6,10 (16.03.01)	10,948
■ Actions canadiennes	3,25	9,65	17,36	15,55	21,65	11,72	11,77	25,628
■ Actions internationales	1,21	12,37	13,17	9,08	12,30	3,18	5,83	9,769

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 3,92 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport ; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	30.03.07	Écarts	29.12.06	Écarts	29.09.06	Écarts	30.06.06	Écarts	31.03.06
S&P/TSX (Toronto)	8,7 %	13 165,50	2,0 %	12 908,39	9,8 %	11 761,27	1,3 %	11 612,87	-4,1 %	12 110,61
S&P 500 (New York) **	8,5 %	1 640,53	-0,7 %	1 652,84	10,7 %	1 493,24	5,4 %	1 416,21	-6,4 %	1 512,29
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	16,2 %	2 479,52	2,6 %	2 417,52	14,7 %	2 107,14	3,7 %	2 032,42	-4,8 %	2 134,61
Scotia Univers (obligations canadiennes)	5,5 %	639,61	0,9 %	633,82	0,7 %	629,40	4,9 %	600,27	-1,0 %	606,48

* ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes.
** convertis en dollars canadiens.

IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante.

Concernant les transactions dites électroniques (par Internet) ou impliquant le débit préautorisé sur instructions, l'heure limite est fixée à 10 h.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Modifications au REEE

Diverses modifications concernent le Régime enregistré d'épargne-études (REEE) :

- Abolition du plafond annuel de 4 000 \$
- Plafond cumulatif majoré à 50 000\$

La contribution annuelle assujettie à la subvention passerait de 2 000 \$ à 2 500 \$ et, de ce fait, la subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE), qui correspond à 20 % de cette contribution, serait portée de 400 \$ à 500 \$. Toutefois, le plafond cumulatif des subventions versées demeure inchangé, soit 7 200 \$.

Enfin, l'exigence minimale d'admissibilité pour les étudiants à temps partiel passerait de 10 heures par semaine à 12 heures par mois.

Mise sur pied du Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)

Afin d'assurer à long terme la sécurité financière d'une personne lourdement handicapée, le budget propose d'introduire un Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI). Ce régime, qui devrait voir le jour en 2008, s'inspirerait de mesures semblables à celles du Régime enregistré d'épargnes-études.

Nous suivons l'évolution

Au moment d'aller sous presse, les élections provinciales 2007 n'avaient pas encore été tenues. Nous reviendrons au prochain numéro avec une mise à jour des mesures adoptées par les gouvernements en place.

En tout temps, nous vous invitons à prendre contact avec un conseiller pour des informations supplémentaires.

FAITS SAILLANTS DES RÉCENTES ANNONCES GOUVERNEMENTALES (CANADA ET QUÉBEC)

Les ministres des Finances des gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé, depuis l'automne dernier, une série de mesures affectant les particuliers. Bien que ces mesures n'aient pas encore force de loi, nous vous présentons brièvement celles susceptibles de vous concerner et pour lesquelles nous pouvons vous guider.

Limite d'âge pour l'échéance du régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Le récent budget du gouvernement du Canada propose de faire passer, dès 2007, la limite d'âge de 69 à 71 ans pour l'échéance des REER. Les personnes âgées de 71 ans et moins qui ont déjà procédé à la conversion de leur REER en fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) pourraient donc à la fois contribuer à leur REER et reconvertir leur FERR en REER.

Fractionnement du revenu de retraite entre conjoints

Les personnes qui reçoivent un revenu donnant droit au crédit d'impôt pour revenu de pension pourraient, dès l'année d'imposition 2007, attribuer jusqu'à la moitié de ce revenu à leur conjoint(e). On entend par revenu donnant droit au crédit d'impôt pour revenu de pension tout revenu provenant d'un régime de retraite privé (ex : rente provenant d'un fonds de pension privé), et ce, sans considération d'âge. En ce qui a trait au FERR, l'âge minimal requis est 65 ans.

Les sommes ainsi attribuées seraient traitées comme un revenu de pension pour le conjoint ayant le revenu le plus bas. Cette mesure pourrait permettre à certains couples de bénéficier d'une réduction de leurs impôts totaux allant même, dans certains cas, jusqu'à entraîner une hausse des prestations de la sécurité de la vieillesse. De plus, certains couples pourraient désormais se prévaloir deux fois du crédit pour revenu de pension, ce qui n'était pas possible auparavant.

[Suite au verso](#)

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* offre toute une gamme de produits et services financiers¹ aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, de l'Association des Optométristes du Québec ainsi qu'à leurs proches.

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

Fonds FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- obligations canadiennes
- omnibus
- actions canadiennes
- placement
- actions internationales

Maintenant disponible

- **Fonds revenu mensuel FMOQ :** informez-vous.

Autres familles de fonds communs de placement³

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

Obligations garanties⁴

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'*Épargne Placements Québec*.

Billets à capital protégé

Vous cherchez un produit hybride alliant la protection du capital à l'échéance avec un rendement potentiel plus élevé qu'un dépôt à terme ? Un billet à capital protégé pourrait répondre à votre besoin. Son rendement est lié à un ou à plusieurs indices boursiers, à un panier d'actions, à un fonds commun de placement ou même à l'évolution du prix de différents produits de base (le pétrole, l'or, le cuivre, etc.).

Grâce à des ententes conclues avec des firmes spécialisées dans la commercialisation et la distribution de produits de placement structurés et alternatifs, nous vous donnons accès aux principales émissions de billets liés.

Dépôts à terme⁵

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme qui sont garantis sous certaines conditions*.

Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

* Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

Régimes autogérés, comptes au comptant, courtage à escompte ou de plein exercice^{6 ou 7}

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies. Investissez dans un REER autogéré ou dans un compte au comptant, ou adhérez au service de courtage à escompte ou de plein exercice.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut Québécois de Planification Financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

⁽¹⁾ directement ou par le biais d'ententes de partenariat

⁽²⁾ vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

⁽³⁾ vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* et des diverses sociétés émettrices

⁽⁴⁾ Épargne Placements QuébecSM est une unité administrative du ministère des Finances du Québec

⁽⁵⁾ le capital est garanti, sujet aux limites en vigueur, par les divers régimes d'assurance-dépôts applicables

⁽⁶⁾ offerts par B2B Trust et MRS inc. et ses filiales dans le cadre d'ententes conclues par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

⁽⁷⁾ offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

Montréal
1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 1111
Montréal (Québec)
H3G 1R8

Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : **514 868-2088**

Québec
Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 740
Québec (Québec) G1V 4T2

Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : **418 657-7418**

Site Internet
www.fondsfoq.com

Courriel
info@fondsfoq.com

Lignes d'information automatisées
514 868-2087 ou 1 800 641-9929



ACTIFS EN SANTÉ